l'enseignement spécial que la ville nous a tant encouragé à développer. Je ne sais où trouver le local nécessaire pour cette nouvelle section. Le conseil de perfectionnement s'est ému de cette situation, et le procès-verbal de sa séance atteste qu'il est disposé à appuyer une demande d'agrandissement.

« La ville apprécierait mieux que moi les moyens les meilleurs pour améliorer son immeuble et nous venir en aide. Je me permettrai cependant d'exprimer un double vœu :

» Premièrement, je demanderai que le rez-de-chaussée d'un de nos bâtiments où se fait le cours public *de chimie nous soit rendu le plus vite possible*. Ce local est nôtre; aucun bail ne l'a exclu de la location. L'Ecole nationale y est installée, mais cette situation est anormale. Jamais aucune demande ne m'a été adressée, ni à mes prédécesseurs, pour que nous accédions comme locataires à cette concession de local. Aussi longtemps que le matériel du cabinet de physique appartenait à la Ville, *nous avions intérêt à* prêter le rez-de-chaussée pour le cours public ; les instruments étaient mis gracieusement à la disposition de nos professeurs de sciences et ils se servaient à leur tour, du local pour leurs classes. Aujourd'hui le local nous est pour ainsi dire interdit et il y a des formalités assez difficiles à remplir pour emprunter un instrument pendant quelques heures, depuis que le cabinet est devenu propriété de l'Etat.

» Les inconvénients seraient réduits de moitié si, dans l'embarras où nous sommes par suite du manque d'espace, nous pouvions rentrer au moins en possession du local. *Il resterait cependant encore à trouver le moyen de mettre à notre disposition un cabinet* de physique dont ne peut se passer l'enseignement secondaire classique et encore moins l'enseignement secondaire spécial. La ville de Roubaix nous a fourni de tout temps, mêmes aux époques difficiles, les instruments nécessaires à l'enseignement scientifique; *nous voulons espérer que le Conseil actuel continuera ces traditions.*

» Je demanderai en second lieu qu'un bâtiment soit élevé, assez considérable pour loger une division, ayant son entrée spéciale, sa cour, ses classes, ses étude. *La direction du collège en serait grandement facilitée.* Ce bâtiment devrait pouvoir abriter 200 à 250 élèves, c'est la mesure de l'agrandissement strictement nécessaire, surtout si l'on veut permettre de donner, un peu à l'aise, l'enseignement secondaire spécial qui, avec ses cours de dessins et ses classes de manipulation, demande de vastes locaux.

« *Plein de confiance, Monsieur le Maire*, dans le bien-fondé de cette demande et dans la bienveillance de l'Administration et du Conseil, bienveillance qui ne nous a jamais manqué, j'ai l'honneur de vous prier d'agréer, etc. »Signé H. Chabé.»

Nous vous prions de vouloir bien charger vos 2e, 3e et 1re commissions de rédiger un rapport à ce sujet.

M. L. Cordonnier. — M. le Maire, je demande la parole.

M. le Maire. — M. Cordonnier à la parole.

M. L. Cordonnier. — Il me semble que la proposition qui vient de nous être faite pourrait être facilement scindée. *Rien ne s'oppose en effet à ce que la* translation des cours de physique et de chimie ait lieu immédiatement et que les locaux devenus libres soient rendus sans délai à l'Institution de Notre-Dame des Victoires. Il suffit pour cela qu'il y ait entente entre l'administration municipale et M. l'administrateur de l'Ecole nationale des Arts industriels. Quant *aux frais occasionnés par cette translation ils sont à* notre charge et je propose au conseil de voter à cet *effet un crédit de 3.000 fr. imputable sur le budget* supplémentaire de 1885.

M. A. Vincon, adjoint. — Un changement me paraît difficile, car il faut du temps pour approprier les locaux qui doivent recevoir le laboratoire et le cabinet de physique.

M. L. Cordonnier. — Il faut tout naturellement, comme je l'ai dit, prendre l'avis de M. l'administrateur de l'école.

M. A. Harinkouck. — J'ai aussi à faire observer que les cours sont en plein exercice et *qu'il ne serait peut-être pas opportun d'opérer maintenant cette mutation.* Le Gouvernement pourrait s'y opposer.

M. Paul Dazin. — Les vacances du jour de l'an sont proches, pourquoi ne pas en profiter.

M. A. Harinkouck. — Mais elles ne durent que quatre ou cinq jours. C'est insuffisant.

M. L. Cordonnier. — *Votons toujours le crédit.*

M. A. Vincon. — Messieurs, si vous le voulez, nous nous entendrons à ce sujet avec M. Verlais, administrateur de l'école et nous ferons en sorte de donner au plus tôt satisfaction à la demande du Conseil.

M. le Maire. — *Je mets aux voix la translation des cours de physique et de chimie de l'Ecole nationale des Arts Industriels et je demande au Conseil de vouloir voter une somme de 3.000 fr. pour couvrir les frais d'installation et d'appropriation des locaux qui seront affectés à ces cours.*

Le Conseil adopte la proposition de translation et *vote le crédit demandé.*

M. le Maire. — *Je mets aux voix le renvoi aux 1re, 2e, 3e commissions de la 2e partie de la proposition : agrandissement des locaux de l'institution Notre-Dame-des-Victoires.*

Le renvoi mis aux voix est adopté.

NORD

Y a-t-il crime ? — *Nous avons annoncé, il y a* quelques jours, le suicide de Mme Henriette Blondeau, épouse du sieur Vannoorembergh, instituteur aux Moëres.

Aujourd'hui les frères de la défunte, Henri et Flori mond Blondeau, de Steenwerde, accusent Vannoorembergh d'être l'auteur de la mort de sa femme et d'avoir pendu le corps pour faire croire à un suicide.

Le parquet a fait exhumer le corps. Les résultats de l'autopsie ne sont pas encore connus. L'accusé nie énergiquement.

ETAT-CIVIL. — Roubaix. — Déclarations de naissances du 15 janvier. — Jeanne Lesage, rue Watt, cour Govaere, 5. — Adolphe Bayens, rue du Fontenoy, cour Dupire. — Suzanne Catteau, rue du *Nouveau-Monde.* — *Eloi Vraux, rue de la Rondelle*, 18. — Charles Beck, rue du Fort, 58. — Henri Lebleu, rue de Soubise, cour St-Pierre, 11. — Marie Demol, rue de Choiseul. — Ferdinand Hermans, rue de l'Alma, 170. — Décès du 15 janvier. — André Lhomme, 55 ans, fileur, Hôtel-Dieu. — Jean Algoet, 33 ans, débourreur, Hôtel-Dieu. — Camille Lietar, 10 ans, rue St-André. — Virginie Cavrois, 61 ans, propriétaire, Grande-Rue, 15. — Pierre Hoogstoel, 55 ans, tisserand, rue du Tilleul, 207.

Tourcoing. — Déclarations de naissances du 15 janvier. — Carlos Leblanc, rue de l'Amidonnerie. — Cyrille Juvenez, aux Phalempins. — Charles Arensma, au Blanc Seau. — Décès du 15 janvier. — Camille Coupleux, 6 ans 4 mois, rue du Tilleul. — Augustine Vorcux, 18 ans 11 mois, sans profession, Hôpital-Civil.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille Félix GRIMONPREZ-CAVROIS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Virginie-Augustine CAVROIS, veuve de M. Félix GRIMONPREZ, décédée à Roubaix, le 14 janvier 1886, à l'âge de 63 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de *Convoi, qui sera célébrée le dimanche 17 courant à 9 heures*, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 18 dudit mois, à 10 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le samedi 16, à 4 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, Grande-Rue, 15.

Les amis et connaissances de la famille DESUMEURCHIAUX qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jules-Ignace-Paul-Jean-Baptiste DESUMEURCHIAUX, décédé à Roubaix, le 14 janvier 1886, dans sa 57e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le lundi 18 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le dimanche 17, à 5 heures ½. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Vallon, 14.

Les amis et connaissances de la famille DELAERE-LECHENIER qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Marie-Louise LECRENIER, décédée au Blanc-Seau, le 14 janvier 1886, à l'âge de 36 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le dimanche 17 courant, à 7 heures ½, en l'église du Blanc-Seau. — L'assemblée à la maison mortuaire, boulevard d'Armentières, 1.

Les amis et connaissances de la famille Evariste FORGE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Désiré-Laurent FORGE, dentiste (élève de Dujat), né à Lille, décédé le 15 janvier 1886, dans sa 75e année, muni des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le present avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 18 courant, à midi, en l'église du Sacré-Cœur, à Lille. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Nationale, 196. — Des Messes seront célébrées au Maître-Autel de ladite église, le mardi 9 février, pendant toute la matinée; un Obit solennel sera chanté le même jour, à 11 heures. (Les Laudes à 10 heures ½). 12083

Les amis et connaissances de la famille VANHESSCHE-COSTEUR qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Sophie-Euphémie COSTEUR, décédée subitement à Roubaix, le 16 janvier 1886, dans sa 76e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 18 courant, à 9 heures ¼, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le dimanche 17, à 5 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Chemin-de-Fer, 26.

Les amis et connaissances de la famille VANHOUTTE-LACROIX qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Marie LACROIX, décédée à Roubaix, le 16 janvier 1886, dans sa 76e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le mardi 19 courant, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le lundi 18, à 5 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Naples, 8 *bis*, à 8 heures ½.

Les amis et connaissances de la famille BRUTIN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Louis-Joseph BRUTIN, décédé à Roubaix, le 14 janvier 1886, dans sa 22e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le dimanche 17 courant, à 3 heures ½, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à l'*Hôtel-Dieu*.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 janvier 1886, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Dame Alexandrine ROCKERE, épouse de M. Charles VERMEERSCH, décédée à Roubaix, le 13 décembre 1885, dans sa 72e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 18 janvier 1886, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Elisée DELRAIE, époux de Dame Odile CHRÉTIEN, décédé à Roubaix, le 9 décembre 1885, à l'âge de 52 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 19 janvier 1886, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Adèle-Marie-Joseph DELECROIX, veuve de M. Fidèle LEROUX, décédée à Roubaix, le 17 janvier 1885, à l'âge de 60 ans et 11 mois, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le present avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 janvier 1886, à 9 heures, pour le repos de l'ame de Monsieur Victor LECROART, époux de Dame Anna MANCHE, décédé à Roubaix, le 4 janvier 1885, dans sa 47e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le present avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 18 janvier 1886, à 9 heures, pour le repos de l'ame de Monsieur Théodore-Joseph DESBARIEUX, époux de Dame Virginie-Charlotte ROUSSEL, décédé à Roubaix, le 17 janvier 1886, à l'âge de 65 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le present avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 18 janvier 1886, à 10 heures, pour le repos de l'ame de Mademoiselle Virginie COENE, décédée à Roubaix, le 16 décembre 1885, dans sa 8e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le present avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Louise Michel interviewé

Un rédacteur du *Figaro* a interviewé Louise Michel; voici quelques passages du récit qu'il fait :

« Le logement est des plus modestes, mais néanmoins suffisant pour elle.

» Il est situé, chez M. Moïse, au deuxième étage, rue Victor-Hugo, 89, et est composé d'une cuisine et de deux pièces : une chambre à coucher et un salon (!)

» L'ameublement est des plus primitifs. Dans la chambre à coucher, outre le lit, il n'y a guère qu'une armoire, une table de nuit et deux chaises ; aux murs un portrait de Louise Michel *peint à l'huile et deux gravures de la Révolution.* Dans le salon, un vieux piano en noyer, deux malles disloquées, une table ronde, deux chaises et c'est tout.

» *J'ai trouvé Louise Michel fort changée* — à son avantage.

» Le régime cellulaire ne lui a pas été défavorable : elle a grossi, et telle qu'elle est actuellement, sa physionomie paraît beaucoup plus sympathique qu'il y a deux ans.

« Quand je pense que la *Bataille*, dans son numéro de ce matin, ose parler de m'offrir un banquet ! Un banquet, une fête ! alors que plusieurs de nos camarades souffrent en prison, que d'autres meurent de faim ! Les circonstances se prêtent vraiment à un repas de joie !

» J'irai à leur banquet — mais seulement après que tous auront mangé — et pour leur dire ce que je pense d'eux, ce que j'ai sur le cœur !

» Pourriez-vous me raconter de quelle façon vous avez quitté Saint-Lazare.

» — C'est bien simple. Le directeur est venu m'annoncer ma grâce. Je me suis récriée ; j'ai envoyé des lettres indignées au préfet de police et au *père Grévy* pour leur demander si, oui ou non, *nous étions encore sous l'Empire. Pour toute réponse* on m'a menacée d'employer la force pour me faire sortir. Devant ces menaces, il n'y avait *pas à* hésiter. Je n'ai pas voulu me donner en spectacle et je suis sortie, accompagnée de Mme Duraussel, une de mes amies qui, précisément, venait d'arriver pour me voir.

« — Vous devez avoir beaucoup travaillé en prison ?

» — Oui. J'ai entre autres écrit mes *Mémoires* et trois romans qui auraient déjà paru si mes amis ne l'avaient empêché. Mes amis persistent à me considérer comme un petit manteau bleu et non comme un écrivain. Ils ont tort, grand tort, J'en ai assez de ces protections-là, et de ces fausses tendresses. Qu'on me laisse maintenant agir à ma guise.

« Comme nous nous levions pour prendre congé d'elle :

— Tenez, nous dit-elle, en nous tendant une feuille sur laquelle elle venait de tracer quelques mots, vous pouvez publier cela. C'est ma protestation.

« Voici comment cette protestation était conçue:

« La grâce d'hier a été une infâme surprise et aucun n'a protesté, *au contraire*, mais je n'accepte pas plus la grâce *dehors* que *dedans*, et une fois ma mère dans son caveau, je serai libre d'agir comme je le dois.

» J'ai protesté hier comme je l'avais fait la première fois.

» J'ai écrit au préfet de police lui rappelant ce que j'avais déclaré constamment à lui et à tous. J'ai écrit *également à M. Grévy* pour lui demander si nous sommes sous l'Empire.

» La réponse a été que je serais expulsée par la force.

« Je n'ai pas voulu servir de risée aux journaux comiques en me faisant porter dehors par les agents. Mais mon parti est pris comme je dois le prendre.

» *Oui, nous sommes sous l'Empire.*

» Louise Michel. »

Nomination de deux sous-secrétaires d'Etat

L'Officiel publie la nomination de M. de la Porte au sous-secrétariat d'état du ministère de la marine et des colonies, celle de M. Peytral, au sous-secrétariat d'état du ministère des finances.

La princesse Marie d'Orléans à Copenhague

Copenhague, 16 janvier. — De grandes fêtes viennent d'avoir lieu, à Copenhague, pour célébrer le vingt-et-unième anniversaire de la naissance de la princesse Marie d'Orléans.

Les rues principales étaient pavoisées de milliers de drapeaux français et danois. Une foule énorme a acclamé le prince et la princesse Waldemar.

Leurs Altesse Royales quitteront, dans quelques jours, Copenhague, pour se rendre, vers la fin du mois, à Cannes, où elles séjourneront, jusqu'à la *fin d'avril, chez Mgr le duc de Chartres.*

Le crime de la rue Caumartin à Paris

Le *Radical* dit que l'assassin de la rue Caumartin est connu ; il a été vu souvent avec Camille Aguetant qui le désignait sous ce nom « Mon américain ». Elle avait fait sa connaissance il y a quatre ans environs, alors que son ami faisait ses vingt-huit jours.

Un temple assiégé.

La Haye, 16 janvier. — Les calvinistes orthodoxes, d'Amsterdam, membres dissidents de la religion évangélique, se sont emparés de force d'un temple évangélique construit depuis peu. Ils l'occupent actuellement et, munis de provisions pour plusieurs jours, déclarent qu'ils sauront repousser toutes les tentatives que l'on fera pour les déloger.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

La déclaration ministérielle et le traité de Madagascar

Paris, 16 janvier. — Le conseil s'est réuni à l'Elysée ce matin et a adopté le texte de la déclaration ministérielle que M. de Freycinet doit lire aux Chambres. Ce dernier a annoncé la ratification du traité de Madagascar.

La libération des condamnés politiques graciés

Paris, 16 janvier. — La libération des individus graciés s'est effectuée sans incident.

Les obsèques du préfet de l'Eure

Paris, 16 janvier. — Les obsèques de M. Barrême auront lieu à Evreux probablement lundi. M. Sarrien y assistera.

Les désordres de la maison centrale de Riom

Paris, 16 janvier. — M. Sarrien a prescrit des mesures pour rétablir l'ordre dans la maison centrale de Riom.

Révolte des Bédouins

Londres, 16 janvier. — Le *Daily News* a reçu du Caire l'avis que le bruit court que les Bédouins dans la région des pyramides se sont révoltés.

Démission du cabinet grec

Paris, 16 janvier. — Le cabinet grec menace de démissionner si le roi n'accepte pas le désarmement.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du samedi 16 janvier 1886.

Présidence de M. Floquet

M. Laur, député de la Loire, questionnant M. Baihaut sur le défaut de sécurité en chemin de fer, déplore l'assassinat du préfet de l'Eure. Il dit que le meurtrier s'est échappé au mépris des règlements d'administration publique. (Exclamations et rires.)

Le bruit des conversations particulières empêchant l'orateur de poursuivre, la séance est suspendue en attendant la lecture de la déclaration ministérielle. Voici cette déclaration :

Déclaration ministérielle

La déclaration ministérielle dit que la situation créée par les dernières élections impose une politique de conciliation entre toutes les fractions républicaines, avec des concessions mutuelles ; de là doit sortir une marche mesurée et prudente, mais continue vers les réformes réclamées par la démocratie.

Il convient de les aborder successivement ; d'abord il faut ramener l'ordre et la discipline dans l'administration. Le gouvernement est résolu à obtenir le dévouement et la fidélité partout et à *faire dans ce but des exemples nécessaires.*

La question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat ne peut pas être tranchée par la politique seule.

Le clergé doit, sous peine de provoquer une brusque rupture, se renfermer dans son rôle et dans son mandat.

Le gouvernement y tiendra fermement la main.

La seconde tâche du gouvernement consistera à rétablir l'équilibre du budget ; il compte rétablir cet équilibre sans emprunts ni impôts, mais par de sévères économies et quelques remaniements de taxes.

Le gouvernement entend que la France ait une politique digne et pacifique, et concentre ses forces sur le continent pour être respectée de tous sans menacer personne.

Il ne veut plus d'expéditions lointaines. On gardera les positions acquises en s'appliquant à en tirer le meilleur parti.

La déclaration indique ensuite les conditions du protectorat en Annam, au Tonkin et à Madagascar.

Elle énumère les divers projets dont la Chambre devra s'occuper et termine en faisant appel à la concorde et au concours de tous les amis de la République.

SÉNAT

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du 16 janvier 1886.

Présidence de M. Humbert, vice-président

La séance est ouverte à 3 h.

M. Demôle ministre de la Justice, lit la déclaration ministérielle.

M. de Gavardie l'interrompant est rappelé à l'ordre.

M. de Langle Beaumanoir demande la parole. Le président la lui refuse. (Races applaudissements).

M. Naquet propose au Sénat de s'ajourner à quinzaine. Sa proposition est repoussée. Le Sénat décide qu'il se réunira jeudi.

Grand Théâtre de Roubaix (Hippodrome). — Bureaux à 6 h.3/4; Rid. à 7 h.3/4. — Dimanche 17 et lundi 18 janvier 1886. — Pour la première fois en France, par traité spécial pour deux représentations seulement: L'immense succès Européen par la troupe, chœurs et orchestre du théâtre de l'Alcazar-Royal de Bruxelles, avec le concours de Mlle V. Hervey, de l'Opéra ; M. Thierry, de l'Opéra-Comique, et M. Lary, de la Renaissance :

L'ETUDIANT PAUVRE, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles françaises d'après Scribe, par MM. A. Hennequin et A. Valabrègue, musique de Ch. Millocker.

Prix des Places : Loges et Baignoires, 5 fr.; Fauteuils d'orchestre, 4 fr.; pourtour, 2 fr.50; 1re galeries de face numérotés, 1 fr.75; 1re galeries de côté, 1 fr.25; 2me galeries, 60 cent.

JOURNAL TRÈS-RECOMMANDÉ

aux mères de famille, aux directrices de pensionnats

Entre tous les journux qui s'adressent aux femmes, il en est un que nous nous plaisons à recommander spécialement : **La Femme et la Famille**, journal des jeunes personnes (51 ans d'existence), publié sous la direction de Mme Julie GOURAUD, dont les ouvrages sont si estimés.

Le programme comporte deux parties bien distinctes :

Education, instruction, nouvelles, récits, voyages, causeries, littérature et livres, voilà la partie commune à tous et rédigée en vue de tous.

Revue de la mode, dessins de broderie, de crochet, de tapisserie, travaux de couture, confection de vêtements au moyen de *patrons joints aux numéros*, hygiène, économie domestique, tenue de la maison, etc., voilà la partie plus particulière à la femme ; c'est-à-dire à la mère de famille, à la gouvernante, à la jeune personne appelée à devenir maîtresse de maison.

Editions. — Mensuelle, texte seul (grand in-8° de 32 pages à deux colonnes) : 6 fr.; étranger : 7 fr. — La même, avec annexes et gravures : 12 fr.; union postale : 14 fr.

PRIMES. — Les nouvelles abonnées reçoivent, comme prime gratuite, les numéros de *Novembre* et de *Décembre*, ce qui fait que l'abonnement ne part ainsi que du 1er janvier. Dans l'année, toutes les abonnées reçoivent également plusieurs gravures coloriées assorties et des travaux supplémentaires en couleur.

Pours'abonner, envoyez un mand. à-poste à l'adresse du gérant, M. A. Vion, 76, rue des Saints-Peres, Paris. Bien spécifier l'édition qu'on demande. 11809

Anzin, le 25 octobre 1885.

A M. le Directeur de la *Pharmacie Continentale*, 116, Boulevard Haussmann, Paris. — Monsieur, avec une joie indicible je vous annonce que je suis débarrassé de ma bronchite chronique, qui avait durée 18 mois, *grâce à une seule boîte de vos précieuses* **Dragées Russes**. Je vous supplie dans l'intérêt des malades, de vouloir bien faire insérer cette attestation dans les principaux journaux de France et de l'Etranger. Merci mille fois. A vous de cœur : Julia d'Haussy, Chef de service des contributions indirectes, à Anzin (Nord).

P.-S. — Au moins l'Huile de foie de morue *crénosotée* ne me fera pas tomber toutes les dents ; j'étais condamné à en boire pendant trois hivers consécutifs.

COMMERCE

LAINES

ANVERS, 15 janvier.

On a vendu 223 balles La Plata suint et 12 balles Australie dito.

LE HAVRE, 14 janvier.

Marché calme : on a vendu 24 balles Buenos-Ayres en suint de fr. 95 à 97.50, les 100 kil.

MARSEILLE, 13 janvier.

On a vendu 40 balles Perse grise, à fr. 75.

MELBOURNE, 11 janvier.

Les exportations depuis le 1er juillet de toutes les colonies australiennes pour l'Angleterre s'élèvent à 261.000 balles par steamer et 366.000 balles par voilier.

BUENOS AYRES, 6 janvier.

Les acheteurs étant rentrés au marché, de tous côtés les transactions ont été très importantes depuis le commencement du nouvel an, de sorte que, nonobstant les arrivages très considérables, les stocks se sont raccourcis. Il a été expédié jusqu'à ce jour environ 55.000 balles et le stock se compose d'environ 28.000 balles.

COTONS

Télégrammes communiqués par M. Bulteau-Grymonpez.

LE HAVRE, 16 janvier.

Ventes : 950 balles. Marché raide.

LIVERPOOL, 16 janvier.

Ventes : 10.000 balles. Marché raidissant.

NEW-YORK, 15 janvier.

Middling Upland, 9 5/16. Ventes 14.000 balles.

Middling américain : à New-Orleans 8 11/16 ; Savannah, 8 3/4.

LE HAVRE, samedi 16 janvier.

(Dépêche spéciale)

	15 janv. 11 h.	15 janv. 4 h.	16 janv. 11 h.		15 janv. 11 h.	15 janv. 4 h.	16 janv. 11 h.
Janv.	59 1/4	59 1/4	59 3/8	Juill.	61 1/2	61 3/4	61 7/8
Fév.	59 1/4	59 1/2	59 1/2	Août.	62 ..	62 1/4	62 3/8
Mars	59 3/4	60 ..	60 ..	Sept.	62 1/2	62 3/4	62 5/8
Avril	60 ..	60 3/8	60 1/2	Octob	62 3/4	63 ..	63 ..
Mai	60 1/2	60 3/4	60 7/8	Nov.	.. ..	.. ..	.. ..
Juin	61 ..	61 1/4	61 3/8	Déc.	.. ..	.. ..	.. ..

Par câble de M. SIEGFRIED GRUNER, président du Cotton-Exchange.

NEW-YORK, vendredi 15 janvier (Clôt.)

Ventes : 66.000 balles. Marché soutenu.

Recettes 14.000 balles, contre 20.000 en 1885, et 25.000 en 1884.

Total de la semaine : 105.000 balles, contre 132.000 en 1884 et 103.000 en 1885.

Janvier	9 30	Mai	9 67	Septembre	9 73
Février	9 35	Juin	9 57	Octobre	9 55
Mars	9 45	Juillet	9 57	Novembre	..
Avril	9 55	Août	9 65	Décembre	..

LE HAVRE, 14 janvier.

Notre marché aux cotons est calme mais sans changement sensible dans les cours pour le disponible. A livrer on cote 220 balles New-Orléans sur échantillons à fr. 60, 50, 75 b. Fexas strict good mid. à fr. 69. Le bulletin des ventes comporte 300 l. b. de Etats-Unis, 80 de l'Inde et 45 Haïti en disp., plus 295 b. à livrer. Le terme, ferme au début de la journée, s'est raffermi en clôture, mais les affaires ont été limitées. On n'a réalisé depuis notre précédent bulletin, que 1.800 b.

BOMBAY, 14 janvier.

Marché calme mais soutenu. Les avis de la récolte restent favorables.

	1886	1885
Recettes de la semaine . . balles	29.000	20.000
» depuis le 1er janvier . . .	51.000	35.000
Export. de la semaine pour le R.-Uni	6.000	2.000
» dep. le 1er janv. »	6.000	4.000
» *de la semaine pour la France*	—	—
» » pour le Contin.	—	17.000
» dep. le 1er janv. »	13.000	5.000

ALEXANDRIE, 11 janvier.

Prix en hausse. Good fair brun fr. 61 (5 5/8d.), good brun fr. 69 1/4 (6 1/8d.), good à fine brun fr. 70 (6 3/4d) fully good fair brun et fully fair à bon brun avec très peu de choix en vente.

Frets : Calmes ; par steamer pour Liverpool, cotons 7s 6d. par t. m., Londres et Côte Est, graines grasses 7s. par t. w.

SOIES

LYON, 14 janvier.

Condition des soies de Lyon : Organsins d'Europe, 33 ; dito de Chine et Japon, 8, trames d'Europe, 7 dito de Chine et Japon, 20 ; grèges d'Europe, 45 ; dito de Chine et Japon, 24.

Ballots pesés d'Europe, 5 ; dito de Chine et Japon, 68.

Poids au k.l. pour organsins trames et grèges, 12.077 kil. ; dito pour ballots pesés 3.235 k.l.

SHANGHAI, 12 décembre.

Les affaires n'ont pas été très actives, car les acheteurs se sont montrés très peu disposés à opérer, même aux prix cotés après la dernière baisse. A la clôture cependant, les détenteurs maintenaient fermement les prix de taels 337 1/2 pour Best Chop Tsalee n. 4 et de taels 275 pour Gold Kilin, la nouvelle campagne des soies sauvages a été ouverte au prix de taels 115 par picul pour Tussah grège n. 1.

Les spéculateurs indigènes ont fait quelques opérations cette semaine ; le marché est resté soutenu et les prix de quelques qualités ont même subi une légère hausse. *Les soies jaunes et Tayssams ont été l'objet* d'une certaine demande aux prix cotés.

Le stock a augmenté et au 1er décembre il s'élevait à 11.000 balles, contre 8.500 b. en 1884, et 75.000 b. en 1883. Ventes de la quinzaine 2000b. Total des ventes de la saison, 20.500 b. contre 40.000 b. en 1884-85 et 33.000 d. en 1883-84.

Change, 4 sh. 8 1/2d. et 12 pour 100.

Nous cotons : Tsalées : Kukee's Chin-jaw, tadls 340 dito Lin-hock, 320 : dito King-ling, 302 1/2 ; gold Elephant, 300 ; gold Liling, 280.

Taysaams : Wite Kahings, gold Lily Flower 2. 322 1/2 ; gold Lion 1, 322 1/2 ; Green Kabinge M, 295 ; Chincun 1, 302 1/2 ; 9/12 Moss one Butterfly 280 ; 3/12 Moss Two Butterfly, 265. Yellow Silk : Mienchow t. 235 ; Meeyang, 207 1/2. ; Fooyun 202 1/2.

TISSUS ET FILÉS

ROUEN, 15 janvier.

En fait de changement nous avons à constater une certaine fermeté dans les cours des cotons en laine. La cause en est attribuée surtout aux arrivages dans les ports, rendus plus difficile par la rigueur de la saison. Nous ne sachons pas que les cotons filés s'en soient mieux vendus dans notre contrée.

Nous avons eu la visite, cette semaine, de pas mal d'acheteurs ; si certaines maisons sont un peu plus satisfaites de la vente, se n'a malheureusement pas été général. Les tissus écrus, blancs et tissés de couleurs ont donné lieu à quelques transactions, mais par quantités faibles et à des prix trop bas. Les stocks ne diminuent pas assez.

Nous pouvons dire la même chose de l'impression, qui est loin de s'écouler comme d'habitude à cette époque. Nos fabricants de doublures sont aussi mécontents des affaires ; on marchande beaucoup, mais on achète trop peu.

Nous ne sommes pas plus heureux avec nos clients d'Algérie, qui nous négligent de plus en plus pour acheter en Angleterre, où ils trouvent des prix plus bas que chez nous. Les industriels anglais, dans le but d'accaparer les affaires partout, réduisent les salaires de plus en plus. Cette semaine, les filateurs d'Oldam se sont encore réunis et entendus pour imposer à leurs ouvriers une nouvelle diminution de 5 0/0.

MANCHESTER, 14 janvier.

Marché plus calme, mais les prix antérieurs sont assez bien soutenus. Les achats en tissus pour l'Orient ont fortement diminué par suite de la déposition défavorable du change et quoiqu'il y ait eu aujourd'hui quelque amélioration elle n'a pas été suffisante pour provoquer quelque augmentation dans les affaires. Les filés sont calmes tant pour la consommation que pour l'exportation.

CÉRÉALES & FARINES

PARIS, samedi 16 janvier.

(Dépêche spéciale)

Farines. — 12 marques. — Tendance calme.

	15 jan.	16 jan.		15 jan.	16 jan
Disponible	47 90	48 ..	Mars-Avril	48 ..	48 ..
Février	47 60	47 75	4 de mars	48 50	48 50

Marque Corbeil ..... 49 ..

Circulation : 6.400

Blés. — Tendance calme.

Disponible	21 75	21 75	Mars-Avril	22 10	22 10
Février	21 75	21 75	4 de mars	22 40	22 30

Seigles. — Tendance calme.

Disponible	14 ..	14 ..	Mars-Avril	14 50	14 50
Février	14 10	14 10	4 de mars	14 60	14 50

Par câble de MM. SIEGFRIED GRUNER et Cie, représentés à Roubaix par M. Jules CAUET.

NEW-YORK, vendredi 15 janvier (Clôt.)

Maïs

NEW-YORK				CHICAGO			
Jan	50 ..	Juil.	.. ..	Janv.	36 1/4	Juil.	.. ..
Fév.	43 3/4	Août	.. ..	Fév.	36 1/4	Août	.. ..
Mars	48 1/2	Sept.	.. ..	Mars	36 1/4	Sept.	.. ..
Avril	.. ..	Octob.	.. ..	Avril	.. ..	Octob.	.. ..
Mai	48 ..	Nov.	.. ..	Mai	35 3/4	Nov.	.. ..
Juin	.. ..	Déc.	.. ..	Juin	.. ..